

De l'abside... ... à la glacière



BULLETIN MUNICIPAL VINASSAN

4^{ème} trimestre 2020



Sommaire

Page 1: le Mot du Maire

Page 2: Chantiers—voirie

Rénovation de l'ancienne mairie

Page 3: Opération cœur de ville—traversée de ville

Le saviez vous?

Page 4: Les moutons de retour sur Vinassan

Sport et associations

Page 5: Fêtes

Cérémonies des 14 juillet et 11 novembre

Communication

Page 6 et 7: Quelques photos des évènements de 2020

Page 8 : Les écoles

ALSH

Page 9 : Le RAMI

Le CCAS

Bibliothèque

Page 10 : Visite de la Présidente du Département et du Président du Grand Narbonne

Visite des candidats aux sénatoriales

Devinettes

Page 11 et 12 : Informations

Page 13 : Gabriel PECH

Page 14 : Recette

Voeux



Mot du Maire



L'année 2020 touche à sa fin et voici son dernier bulletin municipal.

Comme pour les précédents, il a pour but de vous informer de l'actualité passée et à venir de notre village.

La spécificité de cette année résulte bien sûr de l'arrivée du COVID sur notre territoire, qui a depuis plusieurs mois déjà, profondément bouleversé nos habitudes. Cette crise sanitaire sans précédent a complètement perturbé la vitalité vinassanaise : fermeture des salles municipales, paralysie de l'activité associative, annulation des fêtes locales...

Une vie au ralenti, une période qui marquera probablement longtemps nos mémoires, mais qui nous aura fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux, de la solidarité.

Malgré cette période, il y a eu la volonté de continuer d'avancer. La nouvelle équipe municipale, élue au mois de mars, a désiré relever le challenge de maintenir les chantiers, les projets et les ambitions annoncés lors de la campagne électorale. Vous verrez dans ce bulletin les réalisations de cette année, ainsi que les projets à venir, avec en point d'orgue la réfection de la place Léon Blum et la traversée du village rue du Docteur Ferroul jusqu'au stade. D'autres projets sont également présentés.

Un hommage est rendu à M. PECH, ancien maire et grand serviteur de notre commune, et lors des prochains bulletins de fin d'année, nous vous présenterons nos anciens maires, leurs actions et leurs réalisations.

Je tiens fortement, par ce mot, à féliciter et remercier les enseignants et le personnel communal dédié aux écoles pour avoir réussi à s'adapter aux divers protocoles et annonces qui leur étaient faites, souvent dans l'urgence, remercier tout le personnel de la mairie, technique, administratif, police, entretien, qui ont maintenu, malgré le risque pour eux aussi, le service au public. Un grand merci aux bénévoles, pour la réalisation de masques, aux membres du CCAS très présents et sollicités, à l'équipe des bénévoles du village de Noël qui ont donné du sourire et des étincelles dans les yeux des petits et des grands qui viennent se promener dans le village de Noël. Merci aux commerçants, artisans, aux forces vives du village. Et enfin un grand merci à nos pompiers et gendarmes qui ont continué à assurer notre sécurité.

Mes chers concitoyens, pour 2021, je vous souhaite à tous, la santé, le bonheur, le sourire retrouvé, la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de fêter tel ou tel évènement. Je vous souhaite très sincèrement d'être heureux.

Continuons tous, en respectant les fameux « gestes barrières » de faire preuve de responsabilité pour nous protéger collectivement.

Joyeux Noël et bonne année 2021.

Didier ALDEBERT.

MOT des COMMISSIONS

Chantiers voirie

La réfection des rues et, selon le cas, du réseau pluvial de notre commune a continué en 2020.

Ainsi ont été refaits cette année, malgré les sévères contraintes liées à la crise sanitaire, les chaussées et trottoirs de la place Claude Monet, de la rue de la Combe, de l'impasse des Oliviers et le passage piétonnier situé entre la rue de l'Avenir et la rue de la Distillerie. Des places de stationnement et un trottoir ont été réalisés à l'extrémité de la rue des Chapelles.

Les personnels des services techniques ont, pour leur part, en plus de leur mission habituelle d'entretien et de nettoyage, effectué de nombreux travaux de voirie ; réfections de trottoirs et de grillages au parking de l'aire de camping cars et au parc de Thel, changement de signalisation routière, ou bien encore, installation de potelets et passage piétonnier rue de l'avenir, devant la maternelle, afin de sécuriser ce lieu aux heures de grosse affluence. Ces agents ont, de plus, procédé au rabotage des racines trop saillantes sur la chaussée qui étaient une gêne et un danger pour les usagers, dans l'allée de grands pins menant au domaine de St Félix. Ils ont également réalisé l'élagage des platanes à risques dans l'aire de camping cars, à l'espace des jeux et à côté de la source, rue de l'Horte.



Rénovation de l'ancienne mairie

Après accord de l'architecte des bâtiments de France, ce chantier, dont l'entame des travaux est prévue début janvier, n'est qu'une phase de ce que va être la rénovation et la réhabilitation du cœur de notre village. Il consiste en la réfection complète de la charpente, de la toiture, des façades et des fenêtres de ce bâtiment situé face à l'entrée de l'église.

Cette opération rentre parfaitement dans le cadre de financements de l'Etat, que celui-ci attribue par la DSIL. Cette Dotation de Soutien à l'Investissement Local est fléchée sur les objectifs principaux du plan de relance économique par l'Etat.

Une demande avait été faite, auprès du Préfet de Région chargé de l'attribution de ce dispositif financier, par la commune de Vinassan. Une réponse favorable vient de lui être faite avec une dotation non négligeable représentant 33,34 % du coût total de l'opération.

Des subventions du Conseil Départemental et de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux complètent le financement. Ce dossier bénéficie de 60% d'aides financières.



MOT des COMMISSIONS

Opération cœur de ville – Traversée de ville

Une réflexion s'est engagée sur l'aménagement de la place Léon Blum, le parvis de l'église et la restauration du monument aux Morts.

Une étude de faisabilité est en cours ; l'important sera l'équilibre entre centralité et périphérie: recherche de stationnement, revêtement neuf de la voirie, bonne coordination des acteurs, accompagnement des riverains dans leur adaptation à leur quotidien,...

Tout sera mûrement réfléchi pour l'embellissement du centre ancien de Vinassan. La municipalité tient à fédérer une identité propre à la Commune avec la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel autour de l'ancien village.

D'autre part, la traversée de ville à partir de la rue du Docteur Ferroul jusqu'au stade sera à sécuriser.

**Le Saviez
vous ?**

Brûlage déchets verts

Sauf dérogations prévues aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté préfectoral n°20133268-005 du 7 octobre 2013, et en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, **le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !**



Les déchets verts concernés par cet arrêté sont ceux issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et arbustes, des résidus d'élagages et de débroussaillages, ainsi que que tout déchet végétal issu de parcs et jardins !

Au delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, et en plus des risques d'incendie, il faut savoir que le brûlage des déchets verts à l'air libre émet de nombreux polluants, accompagnés de particules toxiques et cancérigènes ! Donc en plus d'être interdit, **brûler les déchets verts à l'air libre est dangereux pour votre santé et celle de vos concitoyens !**

Ainsi, lorsque vous avez des déchets verts à éliminer, vous devez les emmener à la déchetterie de Vinassan, située à l'entrée du village. Elle vous accueille du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



MOT des COMMISSIONS

Les moutons de retour sur Vinassan

Comme depuis maintenant trois ans, afin de renouer avec une pratique ancestrale, les moutons de Bérangère, sympathique bergère Pérignanaise, ont passé une vingtaine de jours sur notre commune courant février.

Ce ne sont pas moins de quelques deux cents bêtes : béliers, brebis et agneaux confondus qui, dans un premier temps, ont brouté dans le massif de la Clape, près du domaine de Mader.

Ces ovins ont ensuite entamé une progression côté est le long de l'autoroute sur une largeur de cent mètres. Ils sont descendus en direction du bassin de rétention, limite de notre commune, afin de paître cet espace, le rendant ainsi moins vulnérable aux risques d'incendie, avant d'aller sur Armissan.



Par ailleurs, durant tout ce temps, une quinzaine d'entre eux était parquée en dessous du parc de Thel et déplacée dans leur enclos au fur et à mesure du pâturage.

On ne peut que se féliciter du broutage effectué par ces ovins sur Vinassan, réalisant la tonte la plus écologique qu'il soit.

Le reste de l'année, ce beau cheptel se trouve à la bergerie de Bérangère à Fleury d'Aude.



Sport et associations

Cette année 2020 a été particulièrement difficile pour nos associations, aussi bien culturelles que sportives.

Cet arrêt brutal de la vie associative a isolé les vinassanais et fragilisé financièrement certaines d'entre elles.

Consciente de la nécessité de garder un tissu associatif fort, la municipalité a continué d'accompagner nos bénévoles et a maintenu le montant des subventions versées.

Cependant, cette période compliquée ne doit pas nous freiner dans nos projets.

Les élus de la commission ont travaillé sur deux thèmes :

- Le Vinassos : Le projet sera présenté aux associations au cours du 1^{er} semestre 2021. Il comprend entre autre un changement de date et un format différent.

- L'aménagement et la création de nouveaux espaces sportifs et de détente. Ce projet d'envergure, échelonné sur ces prochaines années, va débiter en deux opérations au stade. D'abord le traitement de la pelouse par défeutrage dans le but d'éliminer les graminées indésirables mais surtout de redonner de la vigueur à la pelouse. Parallèlement, la mise en sécurité de la main courante en remplaçant l'actuelle en béton, vétuste et dangereuse, par une structure moderne répondant aux normes.



MOT des COMMISSIONS

Fêtes

Compte tenu des événements sanitaires et dans un souci de bienveillance, la municipalité a pris la décision d'annuler les animations de l'année 2020.

Afin de lutter contre la sinistrose, les bénévoles et les élus ont maintenu, comme tous les ans, la mise en place et la décoration du Village de Noël. Tout ceci, dans le respect des gestes barrières. Seule la soirée inaugurale n'a pu avoir lieu.

Face à la situation inédite actuelle, les élus de la commune réaffirment leur solidarité et leur soutien auprès de l'ensemble des bénévoles fortement impactés par les mesures en vigueur.

Ensemble nous prenons toutes nos responsabilités de citoyens. Nous comptons sur votre compréhension et nous vous donnons rendez vous en 2021 pour des moments de joie et de convivialité.



Cérémonies des 14 juillet et 11 novembre

Cette année 2020 a été marquée par des cérémonies commémoratives très réduites.

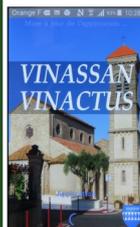
Pour la fête Nationale, devant une assistance attentive et émue, monsieur le Maire a lu un discours dédié aux « héros du quotidien qui maintiennent la tête de notre pays hors de l'eau : les personnels soignants, les pompiers, les forces de l'ordre ». Il souligna « l'implication des enseignants, du personnel communal et des élus qui se sont mobilisés pour qu'il y ait une continuité, même restreinte, du service public », et il remercia les couturières bénévoles pour leur mobilisation à la création de masques pour les personnes les plus vulnérables.



La cérémonie du 11 novembre a été limitée à 10 personnes, comme le demandait la préfecture. Malgré ce contexte, les élus présents étaient bien conscients du poids de l'histoire et de l'actualité avec la lecture du nom des 14 soldats morts pour la France en 2020.

Communications

Afin de vous informer le plus rapidement possible de ce qui était mis en place au niveau de la commune durant cette crise sanitaire, 6 bulletins Spécial Covid ont été réalisés et distribués du mois d'Avril au mois de décembre. Par ailleurs, les bulletins trimestriels ont été maintenus.



L'application Vinactus, mise en place à la fin de l'année 2019, a été téléchargée sur 450 téléphones et permet de vous faire parvenir de l'information ou des alertes pratiquement en temps réel.



QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2020



Jardin du souvenir 11 Novembre



Remise des prix illuminations de Noel



Banderole Téléthon



Potelets garderie



Marquage au sol basket



Conseil municipal 2020 -2026



11 novembre



Réfection allée Saint Félix



Visite de Mme Sandragné, Présidente du Département



Élèves et environnement



Coffrets fibre



Distributions masques



Remise dictionnaires aux Cm2



Garderie



Installation fibre



Réfection voirie

QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2020



Visite de M. Mouly
Président du Grand Narbonne



Réfection Impasse des Oliviers



Saisonniers



bibliothèque



Aire de jeux



Dépôt de gerbe 14 juillet



Cantine et protocole sanitaire



Patrouilleurs CCFF



Pique nique du centre de loisirs



Moutons de Bérangère la bergère

MOT des COMMISSIONS

Les écoles

Depuis la réouverture des écoles, les protocoles sanitaires successifs se sont révélés difficiles à mettre en place. L'implication des enseignants, du personnel des écoles et des élus a permis d'accueillir les enfants dès le 12 mai dans les meilleures conditions.

Au mois de Novembre à la deuxième vague épidémique, s'est ajouté un contexte terroriste.

Au retour des vacances de la Toussaint, l'hommage à Samuel Paty a été rendu en présence de Monsieur le Maire et d'une délégation d'élus qui ont remis à chacune des enseignantes un bouquet de fleurs, symbole d'attachement à leur égard.

Le goûter de Noël, pour le primaire et la maternelle, a été maintenu avec le passage très bref du père Noël pour les tout-petits.

Équipement du groupe scolaire

Dans le cadre de la modernisation du matériel pédagogique, il a été acheté un vidéoprojecteur pour un Tableau Blanc Interactif.

A la garderie cantine, la municipalité a investi dans l'achat de 120 chaises et 16 tables, aux couleurs vives et variées, et de nouvelle vaisselle.



ALSH

Comme depuis plusieurs années, les communes de Vinassan et Armissan proposent un centre de loisirs, pour les enfants de 4 ans à 11 ans, tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que lors de certaines vacances (du 19 au 23 octobre 2020, du 19 au 23 avril 2021).

Dans le respects des règles sanitaires imposées aussi bien par l'Etat que par Enfance et Jeunesse, tout s'est bien passé, à la grande joie des enfants.

Dès la rentrée, les enfants ont pu participer à plusieurs activités proposées et encadrées par les animateurs des 2 villages:

- Septembre: visite guidée de la coopérative, cueillette du raisin, pressurage, vendanges manuelles...
- Octobre: préparation d'Halloween, confections de déguisements, jardinage...
- Novembre: préparation des festivités de fin d'année : fabrication de décorations...

Le centre de loisirs, pendant les vacances, a accueilli 31 enfants.

Les activités proposées ont permis de découvrir notre garrigue, sa flore et sa faune, de se promener dans la Clape, et de préparer un futur potager avec l'aide de Cyril.

Une sortie à la journée avait été programmée à Terra Vinea. Chai de vieillissement aménagé dans une ancienne carrière de gypse, cette visite liait la découverte à la magie. Le repas avait été prévu au restaurant du lieu. Cette journée récréative a été appréciée par les enfants et les animateurs.



MOT des COMMISSIONS

LE RAMI (*Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant*)

Depuis septembre, le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant a repris ses activités tous les jeudis matin au Complexe Socio Culturel de Vinassan .

C'est Sandrine Oleckowski, éducatrice de jeunes enfants qui anime les ateliers du jeudi, autour de différents thèmes. Pendant la semaine du goût, elle a pu faire découvrir aux enfants, les joies de la fabrication du pain et des viennoiseries dans la boulangerie vinassanaise "Retour aux Sources" puis de leur dégustation.

Sur le thème d'Halloween, le dernier jeudi d'octobre, les petits ont pu participer aux ateliers déguisés.

Pas moins de 14 assistantes maternelles recensées sur Vinassan et 4 sur Armissan participent régulièrement aux ateliers du RAMI.

Tous les ateliers ainsi que les activités se déroulent dans le respect des mesures de sécurité et d'hygiène imposés par le Covid 19.



C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale de Vinassan est composé de 16 personnes bénévoles : 8 élus et 8 personnes de la société civile .

Celui-ci a été mobilisé depuis le début de la crise sanitaire :

- Dès mi-mars avec la mise à disposition, pour les personnes âgées, les personnes fragiles, d'environ 900 masques en tissu fabriqués par une équipe de bénévoles du village. Un grand merci à ces personnes pour leur réactivité, leur travail.

- Tout au long de cette période, le CCAS est resté à l'écoute des personnes qui étaient en demande de services, des conseils et d'assistance téléphonique afin de maintenir le lien social malgré toutes les mesures imposées.

- Au cœur de l'été, un plan canicule ayant été déclenché, les personnes du CCAS ont joint par téléphone nos seniors pour prendre de leurs nouvelles et discuter avec eux des problèmes rencontrés.

Cela a été une année difficile et compliquée, mais l'équipe a répondu présente et s'est mobilisée pour pouvoir répondre aux sollicitations et aux attentes des Vinassanaises et Vinassanais.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte au public du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

- Lundi et Jeudi: 9h à 11h
- Mardi et Vendredi : 15h30 à 17h30
- Mercredi : 17h à 19h



04.68.45.27.44



biblivinassan@gmail.com

La bibliothèque est ouverte à tous publics à partir de 2 ans.

L'abonnement est gratuit.



Visites de la Présidente du Département et du Président du Grand Narbonne



Le vendredi 28 août, Madame Sandragne, présidente du Conseil Départemental depuis juillet 2020, est venue rencontrer les élus de Vinassan. Monsieur Aldebert, maire et conseiller départemental lui a présenté les projets de la commune et l'a invitée à venir découvrir la Maison de la Clape et sa maquette, formidable outil de découverte du territoire.

Madame Sandragne s'est dit très attachée au développement de l'Aude et a souligné la richesse qu'offre notre territoire en terme de diversité du patrimoine architectural, naturel et des activités de pleine nature, atouts de notre département. Elle évoqua aussi le succès du budget participatif et la grande variété des projets proposés au vote des audoises et audois.

Le lundi 19 octobre, Monsieur Mouly, nouveau président du Grand Narbonne est venu à la rencontre des élus de Vinassan, accompagné de Monsieur Héras 1^{er} vice président et de Monsieur Hernandez, délégué auprès des Communes. Monsieur le maire leur a présenté le projet d'aménagement du cœur de village. D'autres thèmes ont été abordés comme le transfert de la compétence du pluvial et l'avenir de la Tempora.



Visite des candidats aux sénatoriales

Le dimanche 27 septembre eut lieu les élections sénatoriales à la Préfecture. 8 grands électeurs de la commune de Vinassan issus du conseil municipal se sont déplacés afin d'accomplir leur devoir civique. Sur le département de l'Aude, ces élections envoient 2 sénateurs au Palais-bourbon.

Afin de présenter leur programme et leur motivation, 4 candidats ou suppléants aux sénatoriales sont venus se présenter à l'équipe municipale durant le mois de septembre : Gisèle Jourda, Sébastien Pla, Benoit Valéry et Christine Combis.

Ces rencontres permirent d'aborder des sujets très variés comme la place de la commune dans l'organisation administrative du territoire, le développement économique,

Gisèle Jourda et Sébastien Pla ont été élus.

Devinettes

- Q1. Combien de moutons ont pâturé sur la commune de Vinassan en Février ?
- Q2. Combien d'enfants ont été accueillis au centre de loisirs ?
- Q3. Combien de chaises ont été remplacées à la cantine de l'école ?
- Q4. Quel est le prénom de la bergère ayant fait brouter ses moutons sur la commune ?
- Q5. Quel est le nom d'un célèbre peintre que porte la place dont la chaussée a été refaite ?



Réponses en dernière page

Sécurité routière

Face au danger que représente la vitesse excessive à laquelle certains usagers roulent dans Vinassan et, entre autre dans la traversée de son artère principale, des mesures ont été prises.

Ainsi, un stop marquant l'arrêt obligatoire a été placé au rond point de la rue venant d'Armissan ou de la déchetterie.

Dans le même but, désormais, une priorité à droite a été instituée pour toutes les rues débouchant sur l'avenue du Dr Montestruc et la rue Jean Jaurès, entre les deux rond points de cet axe principal de notre commune.

Par ailleurs, force est de rappeler combien sont dangereux, à Vinassan comme ailleurs, les faits de couper les virages sans visibilité, de ne pas utiliser les clignotants, ou bien encore de se garer à certains endroits gênants et risqués, comme le font certains par pure insouciance ou négligence.

Pour rappel, c'est très souvent sur les parcours de proximité qu'arrivent hélas, de regrettables et parfois dramatiques accidents de la route.



Marché de plein vent – Commerces ambulants

Tous les jeudis matins sur le parking de la gare routière devant l'aire de camping-car se tient le petit marché de Vinassan.

Vous y trouverez divers chaland :

- Un primeur avec ses fruits et légumes de saison
- Une fromagère et son large choix
- Un traiteur pour vous soulager de la corvée de cuisine.
- Un remouleur pour prendre soin de vos ciseaux, couteaux et autres objets tranchants.



Tous les vendredis matins, sur la place Léon Blum, aux alentours de 10h, le poissonnier de Vendres s'installe pour vous proposer de varier vos menus avec un choix conséquent.

Tous les samedis matins sur le parvis de l'église devant l'abside, à partir de 10h, vous attend un pêcheur de Gruissan. Un circuit court directement du producteur au consommateur.

Recensement obligatoire

A 16 ans , le recensement est obligatoire pour tous les adolescents.

La démarche est simple: il faut se rendre en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité

Une attestation de recensement sera alors remise

Celle ci est obligatoire pour:

- s'inscrire à un examen ou concours
- s'inscrire au permis de conduire

Inscription listes électorales : Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement militaire en mairie.

En cas de déménagement, même sur la commune, rapprochez vous de la mairie.

Sang et vie: Prochaine collecte le 1er Février de 15h à 19h au complexe

Informations

Calendrier des Pompiers

Depuis le 15 décembre, les pompiers de Coursan passent présenter leur calendrier le soir jusqu'à 20 heures et le week end. Celui-ci est par ailleurs disponible à Vinassan à la boulangerie « Retour aux sources » et au point chaud « L'ami du coin ».

Vous pouvez aussi vous le procurer au centre de secours de Coursan aux heures de bureau.



Agend et vous



Dans le cadre de la mise en œuvre du service AGEND-ET-VOUS au sein de la brigade de Vinassan, l'accueil du public, le mercredi, sera limité uniquement aux situations urgentes et aux personnes qui ont pris un rendez vous sur le site LANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR Ce jour là, les brigades de Gruissan et de Narbonne restent accessibles au public.

Les autres jours, accueil aux horaires habituels.

Le Grand Narbonne vous facilite encore plus le tri sélectif

Des composteurs, récupérateurs d'eau et kits économiseurs d'eau sont disponibles au centre technique du Grand Narbonne 89 rue Antoine Becquerel, le vendredi de 9h à 13h.

Munissez vous d'un justificatif de domicile, et d'un chèque pour le règlement à l'ordre du Trésor Public.

Composteur 300L: réduisez le volume de vos ordures ménagères jusqu'à 50% à l'aide d'un composteur domestique. Recyclez vos déchets ménagers et réalisez votre propre compost. Coût 10€

Récupérateur d'eau 310L: économisez l'eau pour arroser votre jardin ou lavez votre voiture grâce au récupérateur d'eau de pluie. Coût 20€

Kit économiseur d'eau: le kit économiseur d'eau se compose d'embouts adaptables à tous les robinets de la maison qui créent un mélange d'air et d'eau. Il permet ainsi de réduire la consommation d'eau. Coût 5€.



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'Influenza aviaire dans les basses cours

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes:

- Confiner vos volailles ou installer des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour en savoir plus: <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



Aux propriétaires de chats...

Merci de bien vouloir les faire stériliser et pucer pour éviter la recrudescence de chats errants sur la Commune.



Homage à Gabriel PECH

M. Gabriel PECH maire de Vinassan de 1980 à 1992 nous a quittés le 11 Novembre 2020.

Au nom du conseil municipal de notre village, du personnel communal dans sa diversité, nous venons adresser un dernier adieu à Gabriel et lui apporter un témoignage d'affection, d'admiration, de reconnaissance à l'Élu bien sûr, mais d'abord et surtout à l'Homme.

Gabriel était un homme respectueux des autres et attentif à eux ; une personnalité toujours accessible, disponible.

Il a accompli ses mandats de premier magistrat avec humilité, sérieux, au service de ses administrés.

Gabriel a toujours montré un sens exigeant et équilibré des intérêts des vinassanaises et vinassanais. Depuis 1980, Gabriel a donné sans compter pour que notre commune continue et amplifie son développement. Pour s'en convaincre, citons qu'en 12 ans de mandat, avec l'aide des 2 conseils successifs le village a acquis une notoriété.

Nous vous rappelons quelques moments forts qui ont marqués les années passées à la mairie.

1977 :

Sa carrière municipale commence en mars 1977, Gabriel sera élu en tant que conseiller municipal. Le conseil installe Léon Caraveilhe maire de la commune. La même année sera réalisée la 1^{re} tranche du réseau d'assainissement. Création d'une régie municipale de l'eau ; acquisition d'un terrain pour la station d'épuration.

1979 : le conseil projette d'acheter le Parc de Thel.

En 1980 : Léon Caraveilhe cède la place de 1^{er} magistrat et c'est cette année là que Gabriel est élu Maire.

1982 :

Financement des diverses tranches du réseau d'assainissement soit au total 9 tranches, ceci est un gros investissement.

Réalisation du réseau d'eau potable.

Création d'un emploi de professeur de musique pour les élèves des classes maternelle et primaire.

1983 :

Elections municipales :

Maire : Gabriel PECH

Amélioration de la circulation : élargissement de la rue Elie Sermet et du pont de la même rue.

Maintien de la régie de l'eau, renforcement du réseau. Réalisation de la 9^{ème} tranche du réseau d'assainissement.

Projet construction Groupe Scolaire : marché d'ingénierie et d'architecture.

1984 :

Acquisition du terrain pour le Groupe Scolaire.

Installation d'un standard téléphonique à la mairie.

Création d'une association pour les jeunes de la commune.

1985 :

Création d'une Bibliothèque.

Création d'une garderie cantine

1^{ère} tranche Groupe Scolaire : école maternelle.

1986 :

Après achat du terrain, début de la 1^{ère} phase travaux cimetière neuf.



1987 :

Création et mise en place des patrouilles forestières.

1988 :

Validation du projet de retenue collinaire.

Aménagement des vestiaires du stade de la Prairie.

1989 :

Elections municipales :

Maire : Gabriel PECH

Acquisition des terrains de THEL.

Construction Ecole Elémentaire.

Participation à la construction du Gymnase du Collège des Mailheuls à Coursan.

1990 :

Réfection vitraux de l'église.

Acquisition terrain lotissement « Vignassou »

1991 :

Projet d'aménagement du Parc de THEL.

Achat d'une mobylette, Afin de rendre plus efficace le service de police il est opportun de le doter d'un moyen de transport plus rapide que la bicyclette.

Création d'un camping dans l'ancienne vigne de THEL.

Espace public, jeux et espace scénique de plein air.

Parcours botanique.

Travaux maison « Razimbaud » : la Poste et maison de la Clape.

1992 :

Environnement : création et inauguration de la forêt des enfants de Vinassan (route de Marmorières) initiative faite avec la participation des écoles.

Gabriel PECH décide d'arrêter en 1992, et c'est Osmin CAMARASA qui lui succède après des nouvelles élections au sein du conseil municipal.



LA TARTE AUX PIGNONS

Recette pour 6 personnes

Préparation

Temps Total : 50 min

Préparation : 20 min

Cuisson : 30 min

Ingrédients

Pour la pâte sablée:

150 g de beurre

250 g de farine

60 g de sucre glace

1 œuf

Pour la crème d'amande:

100 g de beurre

100 g de sucre glace

100 g de poudre
d'amandes

3 œufs

60 g de pignons

2 cuillères à soupe de rhum



1. Pour la pâte :

2. Travailler le beurre à température ambiante. Dans un bol, mélanger sans excès, beurre, farine et "tant-pour-tant". Rajouter les 60 g de sucre glace, l'œuf entier et mélanger encore, mais sans trop. Etendre la pâte au rouleau sur un marbre froid, en garnir le moule.

3. Pour la crème d'amande :

4. Malaxer, dans un bol, 100 g de beurre en pommade. Y incorporer les 100 g de sucre glace, de poudre d'amandes.

5. Travailler jusqu'à obtenir un mélange homogène. Ajouter les 3 œufs, et travailler de nouveau 3 à 4 mn. Ajouter 2 cuillères à soupe de rhum. Mélanger.

6. En garnir le fond de tarte, puis saupoudrer de pignons, qu'il convient de légèrement enfoncer pour qu'ils restent en place pendant la cuisson.

7. Mettre au four à 180°C pendant 30 à 40 mn.

À déguster sans modération !!!



Réponses aux devinettes

Q1: 200, Q2 : 31, Q3: 120, Q4 : Bérangeère, Q5 : Claude Monet.



Le Maire de Vinassan
et son Conseil Municipal
vous souhaitent
une bonne année 2021.